



QUALIFICATION INTERCLUBS

Dimanche 23 mars 2025

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU PAR RAPPORT AU CALENDRIER

LA LONDE LES MAURES

Salle Yann Piat

Rue des Tennis 83250 LA LONDE LES MAURES

Chèque à l'ordre du Comité Var Estérel (ou virement)

Fiche d'inscription remplie à envoyer à :
Régis Pépino 203 rue Athéna
Entrevert C16 Le Tramontane – 83160 LA VALETTE DU VAR

Tél 06 48 51 47 60

Mel yvarestereel-president@hotmail.com

Droits d'inscription :

50€ pour une équipe de 5 joueurs
70€ pour une équipe de 7 joueurs
(pas de réduction pour plusieurs équipes)

Date limite d'inscription : 15 mars 2025

Chaque club participant devra fournir
le nom de **UN** arbitre et **UN** ramasseur.
Les clubs présentant plus de 2 équipes devront (si besoin) fournir
un arbitre en plus.

*Libres aux Membres d'un club de prévoir pendant le tournoi, la
permutation d'un joueur/arbitre ou joueur/ramasseur de leur club. Les
équipes figurant sur la fiche d'inscription jointe devront être constituées
de 5 ou 7 joueurs.*

*(poids des équipes par division en page 2, inscription des équipes
constituées en page 3)*





QUALIFICATION INTERCLUBS

Dimanche 23 mars 2025

LA LONDE LES MAURES

Salle Yann Piat

Rue des Tennis 83250 LA LONDE LES MAURES

POIDS DES EQUIPES PAR DIVISION

INDICES INDIVIDUELS DES JOUEURS :

Super série	14
N1 A	13
N1 B	12
N2 A	11
N2 B	10
N3 A	9
N3 B	8
N4 A et B	7
N4 C et D	6
N5 A et B	5
N5 C et D	4
N6 A et B	3
N6 C et D	2
N7	1

L'EQUIPE SERA AUTOMATIQUEMENT CLASSEE EN :

- Division 2 si elle est composée de 7 joueurs et que son indice maximum est supérieur à 55 (sans plafond)
- Division 3 si elle est composée de 7 joueurs et que son indice maximum est inférieur ou égal à 55
- Division 4 si elle est composée de 5 joueurs et que son indice maximum est compris entre 26 et 35
- Division 5 si elle est composée de 5 joueurs et que son indice maximum est compris entre 16 et 25
- Division 6 si elle est composée de 5 joueurs et que son indice maximum est inférieur à 16.



